

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD126

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 44

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« prévues par »,

les mots :

« prévu à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.